

Montauban Air Modèles (MAM)
Chez M. Patrick ROQUES
4244 Route de Saint Nauphary
82000 Montauban

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION

Procès-verbal de la 41^{ème} assemblée générale annuelle de l'Association Montauban Air Modèles du 06 février 2021.

Les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale, salle communale du Ramier, chemin de la Tauge à 82000 Montauban.

L'assemblée générale, présidée par Patrick Roques son Président, a été convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de l'association.

Membres présents.

Sont présents ou représentés les membres de l'association, à jour de leur cotisation, qui ont signé la feuille de présence ou remis une procuration. La feuille d'émargement, annexée au présent procès-verbal, comporte 13 signatures. A ce jour, l'association Montauban Air Modèles est composée de 21 membres inscrits à la FFAM. Le quorum est atteint, en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président ouvre la séance à 15h00.

Il rappelle l'ordre du jour :

- Bilan moral.
- Activités pratiquées.
- La saison de compétition en 2020.
- Calendrier 2021.
- Bilan financier.
- Renouvellement du tiers sortant: Trois membres cette année.
- Questions diverses:
 - Création d'une piste en gazon artificiel.

Au 31/12/2020, le Montauban Air Modèles comprenait 44 adhérents dont 1 dames et 4 jeunes de moins de 18 ans, soit 6 membres de plus qu'en 2019.

Les activités de l'association.

Notre terrain d'aéromodélisme Alexia PELLOT est ouvert toute l'année aux membres du MAM pour la pratique de l'aéromodélisme entre 9h et 20 heures avec une restriction entre 12h30 et 13h30.

En loisir : Pratiquement toutes les catégories de l'Aéromodélisme loisir sont représentées, avions, planeurs, semi-maquettes, modèles électriques et thermiques ainsi que multi-rotors à vue ou en FPV et même hydravion pour certains.

Indoor : Activité assurée par Alain Azam et Franck Ripp à St Etienne de Tulmont tous les jeudis à partir de 18h.

La participation se situe entre 2 et 8 pilotes.

La salle étant très convoitée, si nous voulons en conserver le bénéfice nous devons assurer une bonne occupation dans la période 18 à 20h.

A noter que l'activité est actuellement interrompue pour des raisons de Covid.

La formation : Elle est assurée toute l'année.

En 2020 nous avons commencé à moderniser le parc de radios qui commençait à vieillir fortement.

Ainsi nous avons acquis une radio FRISKY QX7 et trois modules conçus par Alain Azam qui permettent de

coupler la QX7 à tout autre radio FRSKY.

Ce matériel, permettant un écolage sans fil, testé en grandeur nature a donné complète satisfaction. Progressivement nous ferons l'acquisition d'autres QX7 de manière à remplacer nos vieilles Futaba.

Nous possédons plusieurs avions et planeurs école. Ces aéromodèles sont présents sur le terrain tous les samedis, souvent le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires.

La formation est assurée par nos trois moniteurs officiels : Alain Azam, Franck Ripp et Sylvain Martinot ainsi qu'occasionnellement par Laurent Ory et le président Patrick Roques.

Simulateur : Il est à la disposition de tous et sert régulièrement.

Saison de compétition.

En 2020 onze membres du MAM avaient une licence compétition.

Malheureusement la crise sanitaire n'a pas permis l'organisation normale de concours au MAM, ce qui a été aussi le cas dans bon nombre de clubs.

A ma connaissance, un seul membre de notre association a participé à un championnat de France, il s'agit de Rudy Beun dans la catégorie F3B où il s'est classé huitième.

J'espère que la saison 2021 reprendra un cours plus normal même si la propagation du corona virus peut nous faire douter.

Grâce à notre secrétaire Paul Verhoye, un site internet a été créé.

Il est à votre disposition. N'hésitez pas à le visiter et à l'enrichir par des documents, photos, discussion, etc...

Pour visiter le site suivez ce lien <http://www.montauban-air-modeles.fr/>

L'application XOYONDO est également à votre disposition pour signaler votre venue sur le terrain.

N'hésitez pas à l'utiliser. Pour obtenir des informations ou un mode d'emploi contactez Paul qui se fera un plaisir de vous aider.

Rapport moral et ambiance générale.

L'année 2020 a été une période difficile.

La pandémie heureusement a épargné les membres de notre association. A ma connaissance aucun adhérent n'a été touché.

Par contre elle a fortement réduit notre activité aussi bien sportive que loisir, au moment même où notre association reprenait des couleurs avec l'augmentation du nombre de ses licenciés.

Calendrier 2021

Le Montauban Air Modèles a inscrit au calendrier 2021 de la FFAM :

- le dimanche 25 avril un concours Électro7.

- le dimanche 27 juin un Interclub au cours duquel seront proposées quelques manches de F3 RES ou/et de F5J en rencontre amicale.

Le président propose de contacter le club de Lalbenque pour discuter de ce projet avec ses dirigeants.

- le dimanche 12 septembre un concours Électro7.

- la réalisation d'un concours F5J ou F3 RES pourrait être étudié, sans date précise pour l'instant mais possiblement en septembre sous condition de trouver quelques pratiquants de ces catégories décidés à s'investir pour l'organiser. Il faut observer que si l'on veut faire venir des compétiteurs, il faut d'abord se rendre sur des compétitions organisées par d'autres clubs; ce qui ne semble pas être le cas.

Bilan financier

Préparé et présenté par notre trésorier, Laurent Ory

Sous la surveillance de notre contrôleur financier Philippe Genvrin.

Bilan club 2019-2020

RECETTES		DEPENSES	
COTISATIONS MEMBRES ACTIFS	3 363,00	COTISATIONS F.F.A.M licences	1 903,00
SUBVENTIONS (2394,28€)		ASSURANCES Responsabilite civile	213,82
Conseil général	500,00 €	frais instalation équipement	6 361,31
CDAM	00	Frais de manifestation	328,35
F.F.A.M	117,00	matériel équipement	4 830,47
LAM	413,00	frais de gestion	175,91
Mairie	1 250,00	remboursement CDF 2016	0
CDOS	114,28	divers	60,96
recette manifestations	292,00		
inscription FAI	00	Frais de compte Crédit Mutuel	99,60
dons et legs	6 000,00	Frais FAI	0
Buvette			
Divers	200,00		
interet bancaire	82,51		
TOTAL	12 331,79 €	TOTAL	13 973,42 €
bilan 201_2020	- 1 641,63 €		
SOLDE AU 30/09/2020	19 547,96 €		
BILAN MANIFESTATION FAI			
RECETTES		DEPENSE	
RECETTE MANIFESTATION	00	ACHAT ET LOCATION	0
INSCRIPTION	00		
TOTAL	- €	TOTAL	- €
BILAN MANIFE STATION	- €		

Bilan approuvé à l'unanimité.

Renouvellement du tiers sortant :

Il y a actuellement 9 membres :

Xavier Collin, Pierre Gautier, Michel Hercyck, Bernard Lesourd, Sylvain Martinot, Laurent Ory, Franck Ripp, Patrick Roques et Paul Verhoye.

Le tiers sortant se compose de Franck Ripp, Patrick Roques et Paul Verhoye.

Pierre Gautier ne se représente pas.

Bernard Lesourd quitte le MAM.

Xavier Collin souhaite quitter provisoirement le MAM pour des raisons personnelles.

Sylvain Martinot, et Franck Ripp ne se sont pas manifestés et sont absents de l'assemblée générale.

Les membres qui peuvent voter sont tous présents dans la salle ou sont représentés par remise d'une procuration.

Ce sont donc 7 membres qui sont à remplacer.

Le Président lance un appel à candidatures aux participants qui n'obtient aucun retour favorable. Patrick Roques et Paul Verhoye se représentent et leur candidature, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le nouveau conseil d'administration sera donc composé de Michel Hercyck, Laurent Ory, Patrick Roques et Paul Verhoye.

QUESTION DIVERSES

Création d'une piste en gazon synthétique.

Il avait été envisagé lors de précédentes réunions du bureau la création d'une piste en moquette.

Cette piste pourrait avoir une dimension de 8 mètres de largeur sur 50 ou 60 mètres de longueur.

Le secrétaire a contacté la société DECOWEB pour obtenir des informations sur des produits qui sembleraient convenir pour la réalisation de cette piste avec demande d'échantillons.

Deux produits ont retenu notre attention et la réception d'échantillons de ceux-ci a permis de faire notre choix.

L'opportunité de soldes actuelles (jusqu'au 16 février) nous confortent dans notre choix, 7.50 € TTC au lieu de 11.50 € le m².

Ce sera un gazon artificiel "Covent-Garden" de 15mm, sans métaux lourds, résistant au chlore, avec une garantie UV de 8 ans et réapprovisionnement possible pour une extension ultérieure s'agissant d'un produit suivi.

Gilles Gaubil se propose de réceptionner et d'entreposer les rouleaux de gazon dans l'attente de la mise en place.

Gilles se propose également pour la préparation de la zone à garnir avec du matériel agricole adapté pour aplanir et rouler cette zone au moment le plus adéquat (sol pas trop sec, ni trop humide).

Le coût total de l'opération pour réaliser cette piste de 50 mètres de long serait de l'ordre de 4000 euros. Cette somme comprenant le gazon artificiel, la bande de jonction autocollante, le géotextile, les clous pour la fixations des bordures et le carburant pour le tracteur de Gilles qui effectuera gratuitement le travail de fraissage.

Bien entendu des subventions seront demandées pour couvrir tout ou partie de cet aménagement.

Initiation à l'aéromodélisme.

Sur une idée soumise par Jean-Pierre Bonet, l'idée d'organiser une journée d'initiation à l'aéromodélisme avec invitation du public est possible. Cela avait d'ailleurs déjà été prévu dans le cadre de la FÊTE DU GOUT ET DES SAVEURS à la ferme du Ramier mais n'avait pas pu avoir lieu en 2019 et 2020 pour diverses raisons. Ce type de manifestation ne requiert pas l'autorisation de la Préfecture, seulement une déclaration auprès de la FFAM et la présence d'un médecin.

Aucune démonstration n'est possible. Il s'agit de faire découvrir l'aéromodélisme par une participation du public à des vols d'initiation en double commande tout au long de la journée.

Il est également possible d'exposer avions, planeurs, radios et autres matériels avec invitation de modélistes pas forcément "aéro".

Il est alors possible de faire toute la publicité souhaitée pour cette manifestation.

Le but étant de faire venir un maximum de personnes pour faire découvrir notre activité.

Repas à thème.

Jean-Pierre propose également de fournir un repas à thème (Couscous, Bouillabaisse marseillaise ou autres) confectionné par lui-même à un prix d'une dizaine d'euros pour des moments conviviaux.

Déplacement de l'assemblée générale.

Laurent Ory propose d'avancer la date de l'assemblée générale au cours du quatrième trimestre de l'année. C'est idée est soumise aux votes et adoptée à l'unanimité.

Rappel : Il est attendu de chaque membre, qu'il prenne une part active aux travaux d'entretien et/ou d'aménagement des structures (terrain, locaux) du club dans la mesure de ses capacités physiques et de ses disponibilités professionnelles
L'exclusion d'un membre peut être prononcé par le bureau directeur, pour motif grave.
Est notamment réputée constituer un motif grave : la non-participation aux activités de l'association.

Clôture, à 17h00, de l'Assemblée générale pour permettre à tous de rentrer avant le début du couvre-feu.

De tout ceci, il a été dressé sur le présent procès-verbal pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Montauban le 08 février 2021

Signatures :

Le Président
Patrick Roques

le Secrétaire
Paul Verhoye



Une dernière nouvelle : Jean-Pierre Rebié représentant le MAM vient d'être élu Président de l'OMEPS.